

LA FRANCE VA-T-ELLE (ENFIN) SORTIR DE SA LÉTHARGIE ?

LE GOUVERNEMENT LANCE AUJOURD'HUI UN COMITÉ « TRAJECTOIRES 2020/2050 » QUI DEVRA PERMETTRE D'ABOUTIR, D'ICI OCTOBRE, À UN POSITIONNEMENT DE LA FRANCE SUR LE SUJET.

Communiqué du 27 juin 2011



Paris, le 27 juin 2011 – Depuis l'adoption du Paquet Energie Climat en 2008, la France a soufflé le chaud et le froid quant à sa position sur le passage, au niveau européen, à un objectif de réduction des émissions plus ambitieux, de -30% pour 2020, au lieu des -20% actuels. Et ce, alors que de nombreux pays européens se sont déjà positionnés en faveur d'un tel relèvement de l'ambition européenne pour lutter contre le changement climatique. Certains sont même allés plus loin, comme le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne, en s'engageant au niveau national à réduire respectivement leurs émissions de 50% en 2025 et de 40% en 2020 par rapport à 1990.

La France de son côté est restée figée sur l'objectif qui lui a été fixé au sein du paquet climat énergie et ce, malgré le Grenelle de l'environnement qui devait placer notre pays à la pointe de la lutte contre le changement climatique.

Sortirait-elle enfin de son inertie ? Le Gouvernement lance en effet aujourd'hui un comité « trajectoires 2020/2050 » qui devra permettre d'aboutir, d'ici octobre, à un positionnement de la France sur le sujet.



A l'occasion de cette rencontre, le Réseau Action Climat a édité une [Note à l'intention des décideurs et des industriels sur l'importance et la nécessité de passer immédiatement à un objectif de 30% de réduction des émissions européennes de gaz à effet de serre en 2020.](#)

Pour Morgane Créach du RAC-France « Il est temps que le Gouvernement soutienne le passage au niveau européen à un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre

d'au moins -30% pour 2020. C'est un strict minimum pour un pays qui se prétend sérieux en matière de lutte contre le changement climatique. Son absence de position sur un tel sujet équivaut en fait à une prise de position en faveur des partisans de l'inaction ».



➤ Consulter également la publication [Objectif climat - 30% : le choix gagnant pour la France !](#).

Jusqu'à présent, le gouvernement a très largement prêté l'oreille aux arguments de certains industriels arguant qu'un objectif de -30% en 2020 entraînerait de nombreuses délocalisations. Or la Banque Mondiale et d'autres économistes ont clairement montré que ce risque est totalement exagéré.

Pour Philippe Quirion du RAC-France « ce sont ces mêmes industriels qui ont en fait largement profité du système européen d'échange de quotas d'émissions. Ils se sont vus attribuer gratuitement –entre 2008 et 2011 - 240 millions de quotas excédentaires dont ils pourront tirer des profits exceptionnels évalués à 4,1 milliards d'euros ».

Pour garantir l'efficacité du système européen de quotas d'émissions, il faudra mettre fin à la sur-allocation des quotas. Les secteurs industriels devant eux aussi participer activement à l'effort de réduction supplémentaire nécessaire.

Alors que les travaux du comité n'ont pas encore débutés, la Ministre de l'environnement, à l'occasion d'un conseil des ministres européens de la semaine dernière, aurait annoncé son soutien à une communication de la Commission européenne prévoyant le passage à un objectif européen de -25% d'émissions pour 2020. « Si tel était le cas » s'inquiète Céline Mesquida de FNE « ce serait un manque d'ambition et cela rendrait caduques les travaux du comité, ce qui serait inacceptable. »

Contacts :

► **Morgane Creach** : Directrice - Réseau Action Climat - France : 06 59 25 19 31 / 01 48 58 83 92, **Benoit Hartmann** : Porte Parole – France Nature Environnement (FNE) : 06 87 70 41 01, ► **Anaïz Parfait** : Chargée de campagne Climat – Greenpeace France : 06 08 75 50 13